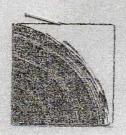
Formation des associations de l'environnement en territoire de Bièvre – Valloire Programme prévisionnel 2004 – 2005

Période	Thème	Intervenants	
28 septembre 2004	Pédologie et hydrogéologie de la plaine de Bièvre Etat des lieux de la ressource en eaux sur le territoire en quantité et qualité	M. Spadini Maître de Conférence à l'Université Joseph Fourier Responsable du DESS d'hydrogéologie	
de l'eau, financem	L'organisation de la gestion de l'eau en France, les acteurs de l'eau, les lois sur l'eau, le principes de la redevance, le financement de la politique de l'eau, les enjeux et débats nationaux sur l'eau.	M. Deuffredi AGENCE DE L'EAU M. JM Bône, Président de l'association du Musée de l'eau de Pont en Royan, ancien patron de la police de l'eau de l'Isère (DDE)	
23 novembre 2004	Les SAGE, bases réglementaires, procédure de mise en œuvre, exemples de SAGE en fonctionnement et état des lieux du SAGE de Bièvre		
décembre 2004	Activités agricoles et environnement, problèmes, enjeux, débats, perspectives	Lionel Vilain Conseiller technique France Nature Environnement – Réseau Agriculture	
20 janvier 2005	Activités agricoles et qualité des eaux : mécanismes et importances des pollutions d'origine agricole liées aux produits phytosanitaires et aux engrais, évolutions réglementaires sur les produits phytosanitaires (AMM), actions préventives et correctives mises en place en Bièvre, perspectives	agricoles et qualité des eaux : mécanismes et ces des pollutions d'origine agricole liées aux oblytosanitaires et aux engrais, évolutions taires sur les produits phytosanitaires (AMM), réventives et correctives mises en place en	
8 février 2005	Carrières, décharges, réglementations, organisations, techniques mises en œuvre, risques spécifiques	?	
8 mars 2005	La gestion de l'eau par les collectivités : assainissement, techniques et réglementations générales, état des lieux en Bièvre	? Collectivités locales DDASS	
12 avril 2005	Les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires, à l'agriculture actuelle (protection des sols)	Jean Yves Morgantini FNCIVAM ?	



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de la Côte Saint André LEGTA - CFPPA - CFA



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Formation des associations de l'environnement en territoire de Bièvre – Valloire

Bilan de l'action de formation 2005 - 2006

Déroulement et contenu des 8 sessions réalisées en 2005 - 2006

6 séances de formation ont été organisées entre octobre 2005 et juin 2006. Elles ont toutes eu lieu dans les locaux du CFPPA de la Côte Saint André. Ces séances se sont déroulées en soirée, entre 18 et 21h en général. Elles étaient organisées sous la forme d'un exposé de la part de l'intervenant suivi d'un débat autour du thème traité. L'ensemble des thèmes traités en 2005 s'articule autour de la problématique de l'eau (cf. tableau ci-dessous). Nous avons essayé de balayer l'ensemble des aspects de cette question qui est au cœur des préoccupations des associations environnementaliste et des responsables politiques du pays de Bièvre Valloire.

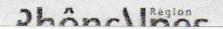
Période	Thème prévu	Intervenants	
18 Octobre 2005	Techniques et technologie des stations d'épuration et d'assainissement collectif ou individuel conventionnel	Valérie Froger – CFPPA Côte Saint André	
Jeudi 15 décembre 2005	Gestion des crues et des inondations, prévention des risques naturels, bassins d'infiltration, quelles réglementations, obligations pour les collectivités. Situation en plaine de Bièvre.	M. Fafournoux – Ingénieur conseil et commissaire enquêteur	
Mardi 7 février 2006	Evolution des politiques de l'eau et Nouvelle Directive Cadre sur l'eau	M. Dalleste – MISE de l'Isère	
Jeudi 11 Mai 2006	La loi SRU et les nouvelles modalités de gestion des espaces communaux. Documents d'urbanismes SCOT et PLU. Exemple de l'agglomération Grenobloise et de PLU Isère	Isabelle Berruyer CAUE Jean Pierre Chambon Cifodel	
		M. Richer Syndicat des eaux de Grenoble (SIERG)	
Jeudi 8 juin	Définition et typologie des zones humides, état des lieux Bièvre.	Hélène Foglar Frapna Perinne Marchand Frapna	

Les intervenants

Ils ont été choisis pour leur connaissance des thèmes à traiter ainsi que pour leur implication professionnelle dans le domaine, mais aussi pour leur neutralité et indépendance vis à vis des cas particuliers rencontrés en plaine de Bièvre.

CFPPA - CFA

57, avenue Charles de Gaulle - BP 15 38261 La Côte Saint André Cédex







Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de la Côte Saint André LEGTA - CFPPA - CFA



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

FORMATIONS 2006

Proposition d'une action de formation des adhérents d'associations de protection de l'environnement

I. PARTIE TECHNIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIF GENERAL:

En mai 2003, les responsables de l'association Bièvre Liers Environnement ont pris contact avec le CFPPA de la Côte Saint André. Suite à l'organisation en mars 2003, lors de la journée mondiale de l'eau, d'un colloque sur l'eau en Plaine de Bièvre au Lycée Agricole avec différentes interventions bien appréciées, ils se demandaient quels prolongements pourraient être mis en place pour former et informer les militants d'associations sur les diverses questions environnementales qui se posent. Il est ressorti de ces premières discussions un besoin certain de formation pour des personnes qui, venant d'horizons professionnels très divers, sont engagées dans des actions associatives de protection de l'environnement sans avoir toutes les connaissances nécessaires et suffisantes pour maîtriser la diversité des dossiers et situations sur lesquelles elles ont à se prononcer. Le domaine de la protection de l'environnement est en effet très vaste. Il est aussi l'objet de réglementations et de procédures complexes et en évolutions rapides et fréquentes ces dernières années.

Suite à ces constats, les deux premiers programmes de formation ont été proposés aux adhérents d'associations environnementales entre octobre 2004 et mai 2006 qui leur a permis d'acquérir les bases nécessaires à l'analyse des situations et dossiers auxquelles ils se trouvent confrontés. Devant le succès de ces actions de formation, les associations souhaitent reconduire ce programme en 2007, pour compléter certains aspects techniques qui n'ont pu être approfondis, ou aborder de nouvelles thématiques, et sont prêtes à ouvrir ces séances aux membres de la nouvelle CLE du Sage de Bièvre Valloire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE FORMATION:

Les objectifs retenus pour cette année seraient les suivants :

- Connaître et maîtriser les principaux enjeux, les techniques et les principales réglementations concernant la gestion collective de l'eau
- Connaître les principales caractéristiques agricoles du territoire de Bièvre Valloire et les systèmes de productions adaptés aux nouveaux contextes de la politique agricole commune et des enjeux environnementaux en plaine de Bièvre
- Connaître et comprendre les nouveaux partenariats entre agriculture et collectivités locales pour la gestion de l'eau et des déchets.

CFPPA - CFA

57, avenue Charles de Gaulle - BP 15 38261 La Côte Saint André Cédex

RhôneAlpes



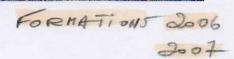
Fonds social européen



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de la Côte Saint André LEGTA - CFPPA - CFA



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche



Proposition d'une action de formation des adhérents d'associations de protection de l'environnement

I. PARTIE TECHNIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIF GENERAL:

En mai 2003, les responsables de l'association Bièvre Liers Environnement ont pris contact avec le CFPPA de la Côte Saint André. Suite à l'organisation en mars 2003, lors de la journée mondiale de l'eau, d'un colloque sur l'eau en Plaine de Bièvre au Lycée Agricole avec différentes interventions bien appréciées, ils se demandaient quels prolongements pourraient être mis en place pour former et informer les militants d'associations sur les diverses questions environnementales qui se posent. Il est ressorti de ces premières discussions un besoin certain de formation pour des personnes qui, venant d'horizons professionnels très divers, sont engagées dans des actions associatives de protection de l'environnement sans avoir toutes les connaissances nécessaires et suffisantes pour maîtriser la diversité des dossiers et situations sur lesquelles elles ont à se prononcer. Le domaine de la protection de l'environnement est en effet très vaste. Il est aussi l'objet de réglementations et de procédures complexes et en évolutions rapides et fréquentes ces dernières années.

Suite à ces constats, les deux premiers programmes de formation ont été proposés aux adhérents d'associations environnementales entre octobre 2004 et mai 2006 qui leur a permis d'acquérir les bases nécessaires à l'analyse des situations et dossiers auxquelles ils se trouvent confrontés. Devant le succès de ces actions de formation, les associations souhaitent reconduire ce programme en 2007, pour compléter certains aspects techniques qui n'ont pu être approfondis, ou aborder de nouvelles thématiques, et sont prêtes à ouvrir ces séances aux membres de la nouvelle CLE du Sage de Bièvre Valloire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE FORMATION:

Les objectifs retenus pour cette année seraient les suivants :

- Connaître et maîtriser les principaux enjeux, les techniques et les principales réglementations concernant la gestion collective de l'eau
- Connaître les principales caractéristiques agricoles du territoire de Bièvre Valloire et les systèmes de productions adaptés aux nouveaux contextes de la politique agricole commune et des enjeux environnementaux en plaine de Bièvre
- Connaître et comprendre les nouveaux partenariats entre agriculture et collectivités locales pour la gestion de l'eau et des déchets.

CFPPA - CFA

57, avenue Charles de Gaulle - BP 15 38261 La Côte Saint André Cédex

Rhônelipes



Fonds social européen

PUBLIC:

Ces formations sont ouvertes aux adhérents d'associations environnementales actives sur le territoire de Bièvre-Valloire, aux membres d'associations de pêche et de manière plus générale, à toute personne intéressée par les questions environnementales sur le secteur. Le public cible est donc composé d'adultes originaires de milieux professionnels divers. Un maximum de 20 participants par séance semble être une limite à ne pas dépasser pour une bonne efficacité en matière d'échange et de compréhension. Depuis mars 2006, la Commission Locale de l'Eau du Sage de Bièvre est constituée, et une animatrice a été embauchée. Quatre représentants d'associations et de syndicat agricole ayant participé à des soirées en 2006 sont membres de la CLE. L'animatrice a aussi pu participer aux dernières soirées de l'année scolaire 2006. Ces premiers contacts ont permis de mettre en évidence l'intérêt de ce type de formation pour des acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'eau. Ce sera une entrée privilégiée pour l'an prochain de proposer ce mode de formation en soirée aux personnes intéressées mais aussi à l'ensemble des membres de la CLE du Sage de Bièvre.

LIEU, DATE et DUREE :

7 séances de 3 heures sont prévues sur l'année scolaire 2006 - 2007, en fin d'après midi (18h -21h) selon les préférences des participants et les disponibilités des intervenants. Les séances se dérouleront dans les locaux du CFPPA à la Côte Saint André. Les visites de terrain se dérouleront en journées, si besoin sur des week-end.

TYPE D'APPROCHE PEDAGOGIQUE:

L'action globale fait appel à une formation de base à connotation scientifique dans un cadre de vulgarisation acceptable et compréhensible par un public de niveau de formation de départ très divers. Les formations s'appuieront sur des interventions en salle et des visites de terrain.

ANIMATEUR COORDONNATEUR DU PROGRAMME:

Patrick de Verdière, formateur au CFPPA de La Côte Saint André

DEROULEMENT PREVISIONNEL:

Suite à une série de réunions préparatoires, un certain nombre de thèmes ont été identifiés pour les séances de formation en salle ou sous forme de visite de terrain. Ils sont indicatifs et susceptibles d'évoluer en fonction des attentes des participants. Il en est de même pour les organismes intervenants cités.

Période	Thème prévu	Intervenants possibles	
Octobre 2006	Carrières, techniques et réglementation de l'exploitation à la réhabilitation des sites après exploitation. Plan départemental des carrières et état des lieux en Bièvre	M. Schummer DRIRE M. E. Hue Frapna	
Novembre 2006 Les techniques de compostage et de co- compostage pour valoriser les matières organiques locales (compost urbains, déchets verts, boues de stations d'épuration). Aspects techniques et partenariat à construire entre agriculteurs, paysagistes et collectivités locales.		Gestionnaire d'une plate forme de compostage (pays Voironnais)	
Décembre 2006	Irrigation en Plaine de Bièvre, techniques, organisations de producteurs, gestion de la ressource, perspectives	Responsable d'Association d'irrigation, Chambre d'Agriculture, DDAF	
Janvier 2007	Les évolutions récentes de la Politique Agricole Commune avec DPU et conditionnalité : incidences possibles sur l'agriculture en Plaine de Bièvre	DDAF	
Février 2007	L'agriculture alternative en plaine de Bièvre, quels systèmes de cultures, quelle place pour les techniques agricoles intégrées, biologiques	Chambre d'agriculture de l'Isère Responsable ou animateur de groupes de développement agricole	
Avril 2007	Présentation et discussion autour du nouveau Plan départemental des déchets	Conseil général de l'Isère Frapna 38	
Juin 2007	Qualité des eaux de surface et gestion des ressources halieutiques sur le territoire du Sage de Bièvre Valloire	Fédération de pêche Conseil National de la Pêche	

En fin d'année un bilan et une évaluation des actions réalisées sera effectué en partenariat entre le CFPPA et les associations participantes

BUDGET PREVISIONNEL:

	Dépenses		Recettes
Intervenants pour les séances de formation	1000	Conseil Régional Rhône Alpes	1500
Organisation, coordination, animation du programme	1500	Conseil Général de l'Isère	1500
Edition et multiplication de documents supports de formation et de communication	500	Temps valorisé CFPPA	500
Logistique des formations et des visites (location de salle, déplacement, accueil)	500		
total	3500	total	3500

Le **CFPPA.CFA** de la **COTE** ST **ANDRE** MINISTERE DE L'AGRICULTURE

II. PARTIE ADMINISTRATIVE

Ce projet est présenté conjointement par deux structures impliquées dans le territoire de Bièvre Valloire, le CFPPA de la Côte Saint André et l'association Bièvre Liers Environnement. Sa gestion sera assurée par les services administratifs du CFPPA.

L'organisme de formation professionnelle est :

Le CFPPA.CFA de la COTE ST ANDRE MINISTERE DE L'AGRICULTURE 57, av. Charles de Gaulle -B.P. 15 38261 LA COTE ST ANDRE Cédex

N° Déclaration d'existence : 8238P000838 Tél. 04.74.20.44.66- Fax 04.74.20.82.80 Mél : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr

> L'association de protection de l'environnement Bièvre Liers Environnement qui fédère pour cette action les associations existantes sur le périmètre du Sage.

Bièvre Liers Environnement

Espace des Alpes 3, av. de Verdun 38260 La Côte Saint André

Présidente : Stéphanie Blachon

Interlocuteur: Henri Micoud

tél: 04.74.20.54.77

La Côte Saint André, le 7 juillet 2006

Herribriana

Formation sur l'eau chuitice et directive européenne



L'eau était au cœur du débat.

A u CFPPA (Centre de Formation Professionnelle Agricole) s'est tenue une soirée de formation sur l'eau au cours de laquelle M. Dalleste, membre de la Mise (Mission Interservices Sur l'Eau) de la Préfecture de l'Isère présentait la nouvelle directive cadre européenne sur l'eau. Compte-tenu de l'importance de cette intervention, le président de la CLE (Commission Locale de l'Eau) avait été invité par les organisateurs, l'association Bièvre Liers Environnement et M. De Verdière du CFPPA.

Le président de la CLE était représenté au cours de cette soirée par un de ses vice-présidents.

D'autres membres de la Commission Locale de l'Eau étaient présents ainsi que des membres d'associations locales de protection de l'environnement. Rappelons que la Commission Locale de l'Eau, composée d'élus locaux, de représentants de diverses administrations, de représentants d'usagers de l'eau, vient d'être mise en place par le préfet de l'Isère pour élaborer le Sage (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la zone Bièvre-Liers-Valloire. Cette commission a récemment désigné son bureau.

Rappelons également que l'association Bièvre Liers Environnement et le CFPPA organisent pour la deuxième année consécutive des soirées de formation, à destination des militants d'associations de protection de l'environnement, mais aussi de toute personne intéressée par les questions liées à l'eau.

Contact: Bièvre Liers Environnement, maisons des associations La Côte-Saint-André.